CARTE TARIFAIRE Client résidentiel - Flandre

Gaz VARIO





Tarif variable décembre 2021 - TVA 21% incluse

Prix valables pour tout contrat conclu en décembre 2021 qui débute au plus tard le 31.1.2022

Durée de contrat : durée indéterminée

La carte tarifaire fait intégralement partie du contrat de fourniture conclu avec AECO.

Optez pour l'envoi des factures par courriel et vous profiterez d'une réduction de 10€ (TVAC) sur votre redevance fixe annuelle !

Conditions: votre redevance fixe annuelle n'est pas gratuite et vous optez pour l'envoi par courriel pendant toute la durée du contrat.

BONUS VARIO :	CONDITIONS PARTICULIERES VARIO :
✓ BONUS EXCLUSIF POUR MEMBRES:	
50% de ristourne sur la redevance fixe OU redevance fixe gratuite si vous combinez vos contrats électricité et gaz, sous condition d'être coopérant avec 1.000€ investis. ✓ FORMULE TARIFAIRE GARANTIE POUR 12 MOIS:	Offre réservée aux membres de la coopérative CLEAN POWER EUROPE SCE ainsi qu'aux actionnaires d'ENERGIE 2030 Agence sa, avec un
AECO s'engage à maintenir la formule tarifaire durant les 12 premiers mois de la livraison. VUN PRIX VARIABLE POUR UN PRIX PLUS EQUITABLE I	investissement de 1000 € pour ce contrat.

Votre facture d'énergie est constituée des parties suivantes [1+2+3] :

1. Prix de l'énergie et redevance fixe :

Nous vous facturons le montant réduit de la redevance fixe annuelle auguel vous avez droit en tant que coopérant.

	Gaz naturel	Redevance f	îxe annuelle
Compteur	Prix variable (c€/kWh)	Coopérant avec des parts = 1000€ + électricité	Coopérant avec des parts = 1000€
Simple :	9,003	GRATUITE	80 € 40 €

INDEXATION DES PRIX

Le prix est indexé trimestriellement. TTF103 signifie la moyenne arithmétique des cotations "end-of-day" (publié par la CREG) au cours du mois qui précède le trimestre de la livraison. TTF103 =64,938€/MWh. La formule tarifaire hTVA est la suivante :

	Simple:		
Gaz	0,1*TTF103+0,947		

INFORMATIONS CONCERNANT LE TARIF

Les prix sont offerts aux clients résidentiels avec une consommation annuelle < à 100 MWh, avec un compteur à relevé annuel et avec un raccordement basse-pression. La redevance fixe est imputée au prorata du nombre de jours de fourniture.

DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est indéterminée. Vous avez un délai de rétractation de 14 jours calendrier. La fourniture débute à la date convenue. Si vous souhaitez acquérir des parts coopératives pour ce contrat, pensez à les payer dans un délai de 8 jours pour qu'une fourniture de ce produit soit possible. En cas de retard de paiement, la fourniture ne peut être activée.

PAIEMENT

Nos factures doivent être payées dans un délai de 15 jours calendrier à dater du jour de réception. Si vous ne payez pas la facture à temps, nous vous envoyons un rappel (frais : 7,5 €). Si vous ne payez pas après ce rappel, nous vous envoyons une mise en demeure (frais : 15 €). En plus des frais de rappel, nous avons le droit de vous imputer des intérêts (sur le montant total de la facture impayée) au taux d'intérêt légal, en cas de non-paiement à partir de la date d'échéance de la facture.



2. Tarifs de réseau:

Les tarifs de réseau ci-après sont ceux connus à la date de l'établissement de la fiche tarifaire. Toute modification est répercutée sans majoration au client, même rétroactivement.

	COÛTS DE RÉSEAU								
	DISTRIBUTION								
Gestionnaire de réseau	T1		T2		Т3		T16		TRANS-
(1)	0-5000	kWh/an	5001-1500	000 kWh/an	150001-1000000 kWh/an		Tarif pour comptage		PORT
	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Relevé annuel	Relevé mensuel	
	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)
FLUVIUS ANTWERPEN	16,21	2,379	101,35	0,676	405,41	0,473	13,64	99,22	0,177
FLUVIUS LIMBURG	16,46	1,898	60,89	1,009	823,33	0,501	13,64	99,22	0,177
FLUVIUS WEST	7,77	2,851	89,02	1,226	892,86	0,690	13,64	99,22	0,177
GASELWEST	14,70	2,136	64,76	1,135	632,16	0,757	13,64	99,22	0,177
IMEWO	17,25	2,505	96,82	0,914	478,13	0,658	13,64	99,22	0,177
INTERGEM	13,18	1,934	63,60	0,924	511,82	0,626	13,64	99,22	0,177
IVEKA	14,57	2,118	78,27	0,843	489,24	0,569	13,64	99,22	0,177
IVERLEK	14,33	2,078	71,41	0,937	535,30	0,627	13,64	99,22	0,177
SIBELGAS	14,63	2,173	81,13	0,843	179,44	0,778	13,64	99,22	0,177

⁽¹⁾ Les tarifs de réseau (distribution et transport) sont approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux. Ils sont intégralement répercutés au client.

3. Suppléments:

Suppléments	Cotisation sur l'énergle	Cotisation fédérale (2)	
Сарризина	(c€/kWh)	(c€/kWh)	
	0,12073	0,06566	

⁽²⁾ Ces cotisations ne sont pas soumises à la TVA.